

SAPEURS-POMPIERS

Lancement de la mission volontariat

Dossier de presse
4 décembre 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR





**PARIS (ARC DE TRIOMPHE)
VENDREDI 23 JUIN 2017**

*Cérémonie de commémoration de la
journée nationale des sapeurs-pompiers*



**AIX-EN-PROVENCE (BOUCHES DU RHÔNE)
JEUDI 29 JUIN 2017**

*Cérémonie de sortie de promotion des
officiers de sapeurs-pompiers*



**BIGUGLIA (HAUTE-CORSE)
MARDI 25 JUILLET 2017**

*Sur le terrain, alors que
de violents incendies sévissaient
en Haute-Corse*



**PARIS (PALAIS DE L'ÉLYSÉE)
VENDREDI 6 OCTOBRE 2017**

*Le Président de la République Emmanuel Macron
reçoit les forces de secours engagées
face aux feux de forêts et aux ouragans*



**LYON (MÉTROPOLE DE LYON)
SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017**

*Inauguration de la Caserne
de Lyon Confluence et remise des
insignes d'officier de la Légion
d'honneur au contrôleur
général Delaigue*



DES SAPEURS-POMPIERS (volontaires) de plus en plus mobilisés

Le modèle de sécurité civile français, internationalement reconnu, repose sur un savant alliage entre professionnels et volontaires. En effet, parmi les **247 000 sapeurs-pompiers** présents sur tout le territoire national, **41 000 (17%) sapeurs-pompiers professionnels** et **12 000 (5%) sapeurs-pompiers militaires** interviennent aux côtés de plus de **194 000 (78%) volontaires**. C'est ainsi un pilier prépondérant.



LE MODÈLE DE SÉCURITÉ CIVILE FRANÇAIS



Tous risquent leur vie, pour secourir nos concitoyens, pour protéger notre pays.

Mobilisés tant dans le cadre de crises majeures (catastrophes naturelles ou industrielles, terrorisme) que d'accidents du quotidien (incendies, secours aux personnes), ils sont aujourd'hui de plus en plus sollicités par nos concitoyens et les pouvoirs publics.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2015, les sapeurs-pompiers :

- Ont reçu **20 247 000 appels**
- Ont réalisé **4 453 000 interventions**, dont 300 700 incendies (+11%), 3 692 700 secours d'urgence aux personnes (+5%), 53 200 opérations pour des risques technologiques (+ 3%) et 406 700 interventions pour divers secours.

Cependant, alors que sur le terrain les besoins se font croissants, il est difficile pour nombre de sapeurs-pompiers volontaires de concilier vie professionnelle, personnelle et volontariat.

Disponibilité permanente, santé, mobilité, évolution des missions : **les contraintes affectant la pérennité de leur engagement sont nombreuses.**

Plus d'1/3 des volontaires comptent moins de 5 ans d'engagement et le nombre de nouveaux recrutements s'érode.

En 2013, à Chambéry, le gouvernement précédent avait pris 25 mesures pour améliorer ces conditions. Si elles ont permis quelques avancées, le Ministre de l'Intérieur souhaite aujourd'hui **aller encore plus loin**, comme il l'a rappelé lors du congrès national des sapeurs-pompiers d'Ajaccio (14 octobre) et conformément aux engagements pris par le Président de la République devant les forces de secours réunies à l'Élysée le 6 octobre dernier. **Il en va de la pérennité du modèle de sécurité civile français.**

C'est pourquoi, dans la perspective du **nouveau plan de volontariat pour les sapeurs-pompiers** qui sera proposé en 2018, **une mission de réflexion dédiée est lancée ce lundi 4 décembre à Méru (Oise).**

UNE MISSION *pour imaginer le volontariat de demain*



D'ici mars 2018, l'objectif de cette mission sera de **réfléchir à de nouvelles propositions ambitieuses pour refonder notre plan volontariat à destination des sapeurs-pompiers.** S'agissant d'un sujet impactant tous les acteurs de la société, il s'agira de recueillir les contributions des élus locaux, des représentants des chefs d'entreprise, de l'Education Nationale, des chercheurs, des sociologues, des géographes...

L'ensemble des actions à mettre en place, tant d'un point de vue économique, que social ou juridique, devront être expertisées, afin de **garantir un socle minimum de 200 000 volontaires.**

Plusieurs axes de travail structureront cette concertation :

- **Comment attirer un nouveau public et diversifier le recrutement ?**
Avec un **double défi** :
 - celui de la **féminisation**, seulement 16% des sapeurs-pompiers étant des femmes
 - celui du **renforcement du volontariat dans les zones péri-urbaines et quartiers populaires**
- **Comment fidéliser les volontaires ?**
- **Comment revaloriser l'engagement ?**

Des solutions très concrètes devront émerger, afin par exemple de favoriser la conciliation vie socio-professionnelle et engagement volontaire, améliorer la vie courante dans les casernes, associer les entreprises pour harmoniser les contraintes, adapter le volontariat aux besoins locaux, envisager de nouvelles formes de disponibilités opérationnelles...

CATHERINE TROENDLE



*Vice-Présidente du Sénat,
Présidente du Conseil National
des Sapeurs-pompiers
volontaires (CNSPV)*

ÉRIC FAURE



*Président de la
Fédération Nationale des
Sapeurs-pompiers
de France*

FABIEN MATRAS



Député du Var

OLIVIER RICHEFOU



*Président du
Conseil Départemental de Mayenne,
Président de la Conférence
Nationale des services d'incendie
et de secours (CNSIS)*

UN GROUPE D'EXPERTS POUR PORTER CES REFLEXIONS

*D'autres personnalités
qualifiées rejoindront par
la suite cette mission.*

*La **Direction Générale de
la Sécurité Civile et de la
Gestion des Crises** assure-
ra un appui administratif
et logistique.*

4/12/2017
Lancement de
la mission

MARS 2018
Remise du
rapport

26 AU 29/09/2018
Présentation du
nouveau plan volontariat
lors du Congrès national
des sapeurs-pompiers



L'ÉTAT

*acteur du modèle
de sécurité civile français*

Depuis le début du quinquennat, l'Etat a pris ses responsabilités pour renforcer et pérenniser notre modèle de sécurité civile.

Doté d'un **budget inédit de 801 millions €** en 2018 (et d'une consolidation de celui des SDIS de 5 milliards €), ceci fait suite à l'acquisition de **6 nouveaux avions polyvalents gros porteurs**, pour améliorer la lutte contre les feux de forêt et faciliter les transports de matériel.

Au vu de la diversification des situations d'intervention, **les effectifs de démineurs seront augmentés de 10%**.

Des chantiers plus structurels seront également menés en parallèle :

- La mise en place de plates-formes communes de réception des appels d'urgence avec un numéro unique, **le 112** et la pérennisation du soutien au projet de **système d'information commun à tous les SDIS** (Services Départementaux d'Incendies et de Secours)
- Le lancement d'un **groupe de travail sur les carences ambulancières et l'organisation du secours**, en coopération avec le Ministère de la Santé et des Solidarités
- **La formation de 80% de la population aux gestes qui sauvent**
- Des négociations pour la mise en place d'une **force européenne de sécurité civile**.



SERVICE DE PRESSE DE M. GÉRARD COLLOMB
Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53
sec1.pressecab@interieur.gouv.fr